Suisse : le “Conseil central islamique” derrière une opération baignade en burkini dans une piscine publique

27/08/2019 à 10h06

Police appelée pour un burkini à la piscine

Des femmes voulaient se baigner en burkini, jeudi à la piscine de Balsthal (SO). La police est intervenue. L’action était en fait planifiée par le Conseil central islamique de Suisse.

Jeudi, à Balstahl (SO), la police est intervenue lors d’un conflit entre la maître-nageuse et une baigneuse qui portait un burkini. Cause du litige: le règlement de la piscine, qui interdit formellement le port de ce type de maillots de bain.

Selon plusieurs médias alémaniques, la femme a été interpellée par la surveillante avant même de pouvoir entrer dans l’eau. Mais la nageuse ne s’est pas laissé décourager. **Certaines de ses amies ont alors commencé à filmer et photographier la sauveteuse, laquelle a alors appelé la police. La situation s’est apaisée à l’arrivée des forces de l’ordre.**

[…]

Action de protestation

La femme interpellée n’est pas n’importe quelle baigneuse, mais une membre du Conseil central islamique de Suisse (CCIS). **Sur son compte Twitter, le Conseil confirme qu’il s’agit d’une action planifiée afin de mettre en évidence une entrave à «un**

droit fondamental des musulmanes, à savoir la liberté de conscience et de croyance».

> *Bademeisterin in Balsthal ruft die Polizei, weil eine Muslimin mit Burkini schwimmen ging. Gemäss Verordnung sei nur "europäische Bademode" erlaubt. Hier wird wieder ein Grundrecht einer Muslima verboten. Nämlich das Recht auf Religions- & Kultusfreiheit.#burkini #islamophobie pic.twitter.com/9wgp2Colj3*
>
> *— IZRS (@Islamrat) 22 août 2019*

[…]

L'article dans son intégralité sur 20 Minutes